

# NEWSLETTER INNOVATION

Mouvement  
des **Entreprises**  
de France 

Newsletter #20 – Avril 2024

## **Le MEDEF a publié 30 propositions pour une Europe qui entreprend : parmi ces mesures, plusieurs visent à soutenir l'innovation** Plus d'informations [ici](#)

Le PIB investis dans la R&D en 2020 en Europe n'est que de 2,23%, ce qui est faible par rapport au 3,46% des Etats-Unis, 3,34% du Japon ou encore aux 4,93% de la Corée du Sud. Des propositions portent notamment le doublement des moyens du Conseil européen de l'innovation ou encore de soutenir l'innovation au sein des *scale-up* de la Tech avec la participation de tous les pays européens dans le fonds Initiative champions technologiques européens (ICTE).

## **Start Me Up Challenge 2024 : Candidatez au prix de la meilleure Start-up e-commerce** Plus d'informations [ici](#)

Créé en 2017 par la FEVAD et KPMG, ce challenge permet de mettre en avant les innovations qui font progresser encore plus vite le e-commerce. L'objectif est à la fois d'identifier ces innovations, de les promouvoir et de les diffuser à l'ensemble du secteur. Pour candidater c'est [ici](#) ! A la clé : de la visibilité auprès des principaux sites e-commerce, une adhésion gratuite à la Fevad, un stand au Paris Retail Week et bien plus encore.

## **Un avantage fiscal aux salariés des start-up a été acté** Plus d'informations [ici](#) et [ici](#)

Le Fisc vient de publier une mesure annoncée l'année dernière par l'ancien ministre délégué au numérique, Jean-Noël Barrot : une décote des BSPCE, des sortes de stock-options proposées aux salariés des start-up pour compenser leurs salaires souvent moins élevés. Le fisc, autorise désormais les start-ups à appliquer deux décotes sur le prix d'achat de ces actions. Ce qui aura pour conséquences d'accroître les plus-values réalisées au moment de leur revente par les salariés. Ces décotes devraient ainsi se rapprocher de celles permises par d'autres pays européens, ce qui pour l'exécutif doit renforcer la compétitivité française.

## **Le gouvernement a publié le 24 avril un plan d'action de simplification** Plus d'informations [ici](#)

Plusieurs propositions portent notamment sur le crédit d'impôt recherche (CIR) avec notamment, les 2/3 des restitutions du CIR auront désormais lieu sous 3 mois ou encore les délais d'obtention de l'agrément des prestataires seront divisés par 2 avant 2027, pour atteindre 6 mois.

## **L'Assemblée nationale a adopté en 1<sup>ère</sup> lecture une proposition visant à renforcer le financement des entreprises et l'attractivité de la place financière française** Plus d'informations [ici](#)

Le texte propose des conditions favorables pour les introductions en Bourse à Paris, alignées sur les standards américains. Parmi les mesures phares, l'introduction de droits de vote multiples pour les fondateurs lors des cotations, une pratique déjà répandue aux États-Unis. De plus, le plafond de capitalisation pour les fonds de capital-risque pourrait être porté de 150 millions à 500 millions d'euros, réduisant les barrières pour les entrées en Bourse...

## **Mise à jour de la liste des fonds qualifiés à l'initiative Tibi** Plus d'informations [ici](#)

L'initiative Tibi vise à combler une faille de marché en mobilisant l'investissement des acteurs institutionnels, l'objectif est d'apporter un financement à hauteur de 7 milliards d'euros d'ici 2026.

## Les pôles de compétitivité ont drainé plus de 55 milliards d'euros en vingt ans [Plus d'informations ici](#)

Initiée en avril 2004, la politique des pôles de compétitivité a donné naissance à de puissants écosystèmes d'innovation qui couvrent tous les territoires et des secteurs industriels stratégiques. Selon l'enquête menée par « Les Echos », ils ont rempli leur mission en embarquant les PME dans plus de 28 000 projets collaboratifs de R&D labellisés depuis leur création.

## La Corée du Sud rejoint Horizon Europe [Plus d'informations ici](#)

L'accord d'association entre la Corée et Horizon Europe devrait être officiellement signé au second semestre 2024, sous réserve de l'achèvement des procédures de ratification nécessaires des deux côtés. Cela permettra à la Corée de participer pleinement au programme à partir de 2025. Une fois l'accord signé, les chercheurs et les organisations en Corée bénéficieront d'un accès aux financements du Pilier II d'Horizon Europe dès 2025. Ce pilier, doté d'un budget de 53,5 milliards d'euros, est axé sur des défis mondiaux tels que le climat, l'énergie, l'économie numérique et la santé, offrant ainsi d'importantes opportunités de recherche collaborative. Séoul deviendra la première nation asiatique et la troisième nation non-européenne à intégrer ce programme qui est ["la forme la plus proche de la coopération internationale dans le domaine de la science et de la technologie entre l'UE et un pays tiers"](#) d'après la Commission européenne. Cet accord vient renforcer la coopération entre l'Union et la Corée du Sud dans ce domaine qui avait débuté en 2007 et dont les travaux ont depuis permis des avancées sur la [5G, l'intelligence artificielle, le cloud ou encore la navigation par satellite](#).

## Enrico Letta recommande la création d'une bourse européenne pour la deep tech [Plus d'informations ici](#)

Dans son rapport très attendu sur l'avenir du marché unique, présenté ce jeudi (18 avril) aux dirigeants de l'UE, l'ancien Premier ministre italien Enrico Letta recommandera la création d'une bourse européenne pour les *startups* de la *deep tech*, selon une ébauche consultée par Euractiv. Le rapport d'Enrico Letta souligne plusieurs problèmes dans les bourses européennes qui empêchent les *startups* de la *deep tech* d'obtenir les fonds dont elles ont besoin dans l'UE. L'homme politique italien affirme donc qu'un « régime prudent européen [...] moins réticent au risque [...] pourrait être envisagé » pour les investisseurs institutionnels qui achètent des actifs de la *deep tech*.

## Classement QS 2024 par matières : le rayonnement des universités françaises confirmé [Plus d'informations ici](#)

QS a publié le « *World University Rankings by Subject* » de 2024, et il en ressort que les universités françaises s'engagent envers l'excellence académique et la collaboration internationale. **La France se distingue comme le pays le plus impliqué dans la collaboration internationale, avec 23 sujets classés dans le top 10 mondial des réseaux de recherche internationaux** ce qui lui permet de surpasser tous les autres pays, y compris le Royaume-Uni. Les universités françaises ont opéré une ascension dans **le classement QS 2024 par matières** dont certaines sont impressionnantes par rapport aux résultats de l'année précédente. C'est notamment le cas de **l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres)** avec 40 matières classées et 24 d'entre elles figurant dans le top 100 mondial, elle se positionne comme une institution phare de la recherche et de l'éducation en France et s'illustre par sa polyvalence. De son côté, **la Sorbonne Université** n'est pas en reste avec 39 matières classées, dont 26 dans le top 100 mondial. On peut également noter la progression de **l'Université Paul Sabatier Toulouse III** qui obtient le titre d'université la plus améliorée au monde parmi celles comptant au moins dix matières classées, avec quatorze de ses programmes montant dans le classement, notamment **les sciences et de l'ingénierie**, contre seulement deux en recul, ce qui représente un bond de 88%.

## France 2030 : Lancement de l'appel à projets « Accélération des usages de l'IA générative dans l'économie » [Plus d'informations ici](#)

Le gouvernement lance l'appel à projets Accélération des usages de l'IA générative dans l'économie sous l'égide de France 2030. Cette initiative, dotée d'une enveloppe de 1,5 milliard d'euros d'ici à 2025, vise à promouvoir le développement et l'adoption de l'IA générative dans divers secteurs économiques. Ce projet fait suite à la stratégie nationale pour l'IA lancée en 2018, visant à consolider la souveraineté technologique de la France. L'IA générative, reconnue pour son potentiel d'optimisation de la productivité des entreprises, est au cœur de cet effort...

## **Les 42 lauréats de la 11<sup>ème</sup> vague du concours d'innovation I-nov ont été annoncé lors du salon Go Entrepreneurs 2024** [Plus d'informations ici](#)

A l'occasion de sa participation au salon GO Entrepreneurs, Marina Ferrari, secrétaire d'Etat chargée du Numérique, a annoncé avec Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie, Frédéric Valletoux, ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, les 42 lauréats de la 11<sup>ème</sup> vague du volet i-Nov du Concours d'innovation de l'Etat. Ces lauréats sont soutenus par France 2030 pour un montant total d'aides de 43,4 millions d'euros, autour de 4 thématiques : Numérique ; Santé ; Transports, mobilités, villes et bâtiments durables ; Energies, ressources et milieux naturels. Parmi les lauréats, on peut par exemple compter quelques très belles pépites françaises à l'instar de PASQAL qui conçoit et développe des processeurs quantiques (QPUs) et les outils logiciels associés ou encore ALTAROAD qui propose une plateforme de bilan environnemental en temps réel et de traçabilité intelligente des flux matériaux et déchets, pour permettre transparence et optimisation aux acteurs du BTP.